

SUJET "Besoins et offre de soins en Guyane."



Le Centre hospitalier de Cayenne - Andrée Rosemon assure et organise, depuis 2004, le maillage de l'offre de soins primaires dans les communes isolées, accessibles uniquement par pirogue ou par avion.

Les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) qui constituent un pôle au CHC assurent l'accès aux soins de proximité des 20 % de la population vivant dans ces communes isolés et le long des fleuves transfrontaliers au Brésil

et au Suriname. Isolés géographiquement, près de 60 000 habitants de Guyane bénéficient des soins prodigués par les équipes des CDPS.

La grande diversité culturelle et linguistique des populations concernées permet des approches différentes de la santé et impacte fortement les activités de prévention et de soins.

Vous êtes responsable administratif au CDPS de Maripusa, qui va prochainement être labellisé pour devenir un hôpital de proximité. En vue de la réalisation d'un nouveau projet d'établissement vous devez réaliser une synthèse en 2 points :

1. Analyser les besoins en santé de la population sz votre département, la Guyane

2 Présenter la nouvelle place de votre structure dans la politique de santé de votre territoire.

Barème indicatif Q1- 9 points Q 2- 8 points Composition et rédaction 3 points

Dossier documentaire :

Document 1 Données sociodémographiques sur la guyane.

Document 2 Offre de soins en Guyane, Manuel Nathan, ST2S terminale,

Sources primaires des documents 1 et 2 :

- *Inspection generale de l'administration, Renforcement de l'offre de soins en Guyane, Rapport n°20071, fevrier 2021*
- *Duplan, Sanna, Rousseau, de Bort "Géographie, démographie et offre de soins en Guyane" in Santé Publique France, BEH 36-37, 15 décembre 2020*
- *CGSS Guyane Rapport d'activité 2020-2021*

Document 3 Les CDPS de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges deviennent des hôpitaux de proximité, disponible sur <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/les-cdps-de-maripasoula-grand-santi-et-saint-georges-deviennent-des-hopitaux-de-proximite-1386530.html>, consulté le 26/09/2023

Document 4 Les hôpitaux de proximité , disponible sur <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/masante2022/newsletter/hopitaux-de-proximite-pour-une-prise-en-charge-au-plus-pres-des-besoins-de/hprox>

Document 5 Extrait du PRS Guyane, ARS Guyane

Document 6 Bilan 2023, Les CDPS Bilan 2022 et objectifs 2023, centre hospitalier de Cayenne, Andrée Rosemon.

DOCUMENT 1 Eléments socio-démographiques Guyane

Démographie et épidémiologie du territoire guyanais

Eléments socio-démographiques Guyane
Source : manuel Nathan terminale ST2S
Sources primaires : cf bibliographie



La Guyane compte peu d'habitants, mais la croissance démographique y est très forte. Le nombre de naissances connaît une forte progression. Le taux de mortalité est faible. Parmi les causes de mortalité prématurée, les accidents de la route sont une cause majeure de décès en Guyane, bien plus importante qu'en France métropolitaine. Concernant le VIH, le taux de prévalence y est élevé.

Des inégalités sociales et une forte précarité en Guyane

Le territoire est caractérisé par un état de précarité marqué d'une grande partie de la population. Ainsi, le taux de chômage reste supérieur à celui du reste du pays, même s'il a beaucoup diminué, 16,1 % en Guyane (22 % en 2017) contre 7,8 % au niveau national au premier trimestre 2020. [...]

La part de la population diplômée progresse mais reste inférieure aux chiffres nationaux. Ainsi, chez les adultes, la part des diplômés d'études supérieures était de 16,5 % en 2015, part multipliée par deux en 25 ans, contre 29 % en métropole. [...]

Le revenu disponible moyen par habitant en Guyane croît à la même vitesse que celui de l'Hexagone mais demeure deux fois inférieur à celui-ci : 10 589 euros

contre 20 485 euros [...]. Par ailleurs, en 2018, environ la moitié des allocataires de la caisse d'allocations familiales (Caf) disposaient d'un revenu provenant uniquement de ses allocations. [...]

La couverture sociale de la population est assurée par la Sécurité sociale à hauteur de 87,8 %. [...] Le taux de couverture des populations par la caisse générale de Sécurité sociale (CGSS), si elle atteint les 100 % pour les communes les plus peuplées, reste faible dans certaines communes de l'intérieur, 13 % à Papaïchton ou encore 34 % à Maripasoula.

Note : Dans les départements d'outremer une seule caisse la CGSS gère toutes les branches de la sécurité sociale

Caractéristiques géographiques et infrastructures en Guyane

La Guyane est située sur le continent américain, dans le secteur amazonien de l'Amérique du Sud. [...] C'est un territoire grand par sa taille, avec une superficie de 83 960 km², mais petit par sa population [...]. 96,9 % du territoire, soit 81 380 km², est occupé par la forêt. [...] Le réseau routier est très peu développé : on compte environ 450 km de routes nationales, situées sur la bande littorale. [...] De nombreuses communes sont inaccessibles par la route : Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi sur la frontière surinamaïse, Saül, Saint-Élie au centre du territoire, Camopi et Ouanary sur la frontière brésilienne. Le seul moyen de transport

accessible pour les populations de ces communes est alors la pirogue à moteur, utilisée sur les nombreuses voies fluviales de la région. Les communes de Saül, Grand-Santi et Maripasoula sont également accessibles par voie aérienne. L'accès à ce mode de transport est cependant difficile, en raison principalement de son coût qui reste élevé. [...] De plus, la couverture du territoire par le réseau téléphonique n'est pas complète ; sur la bande littorale, une proportion importante du réseau routier et des régions environnantes, en dehors des grandes agglomérations, ne bénéficie pas de couverture mobile stable et de qualité [...].

Hélène Duplan, Alice Sanna, Cyril Rousseau, Clara de Bort, « Géographie, démographie et offre de soins en Guyane », in Santé publique France, BEH 36-37, 15 décembre 2020.

Indicateurs	Guyane	Métropole
Nombre de généralistes libéraux pour 100 000 habitants	42	79
Nombre de spécialistes libéraux pour 100 000 habitants	2	8,3
Nombre de lits d'hospitalisation complète pour 100 000 habitants	348	598

Inspection générale de l'administration, Renforcement de l'offre de soins en Guyane, Rapport N° 20071, février 2021.

Caisse générale de Sécurité sociale de la Guyane : nos chiffres clés

255 566 personnes couvertes par l'Assurance maladie dont :

- **88 829** bénéficiaires de la CSS ;
- **39 145** bénéficiaires de l'AME*.

Document 2 L'offre de soins en Guyane

Dans le secteur hospitalier, la médecine, la chirurgie, les soins de suite et de réadaptation (SSR) et la psychiatrie accusent un retard comparativement à la France hexagonale [...].

En revanche, la région est mieux équipée que l'Hexagone pour le suivi des grossesses et des accouchements.

L'hospitalisation à domicile est également plus développée en Guyane qu'en France hexagonale, dans le contexte d'un taux de natalité qui y est aussi supérieur. Cette forme d'hospitalisation est une réponse à un besoin d'aller vers les populations pour lesquelles les soins sont difficilement accessibles.

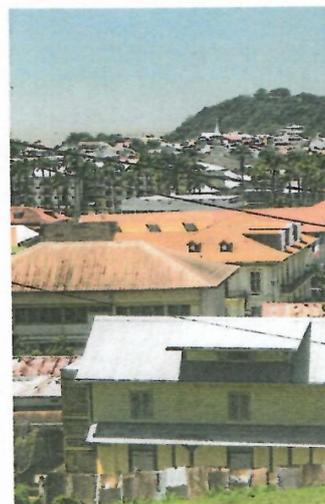
Les centres hospitaliers se concentrent sur les trois principales agglomérations de la région : Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

Pour améliorer l'accès aux soins, 18 structures de soins, appelées Centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS), sont installées dans les communes isolées de la Guyane (communes de l'intérieur ou communes du littoral éloignées des trois principales agglomérations). Les CDPS, gérés par le centre hospitalier de Cayenne, offrent un accès gratuit aux soins urgents ou de premier recours, au suivi des maladies chroniques et des grossesses ; ils délivrent des médicaments pour les personnes n'ayant pas de droit ouvert et/ou dans les communes où il n'y a pas de pharmacie d'officine. Les CDPS assurent également un accueil spécialisé (infectiologie, gynécologie, ophtalmologie, odontologie, diabétologie, psychiatrie, etc.) grâce aux équipes des centres hospitaliers de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni qui s'occupent de façon régulière et programmée des consultations de spécialistes.

L'offre de soins en Guyane [...] ne répond encore que très partiellement aux besoins de la population, notamment en raison de personnels médicaux et paramédicaux en nombre insuffisant [...] et, pour partie, trop peu qualifiés. [...] 139 praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE), non encore qualifiés par l'ordre des médecins, soit près de 40 % du total des praticiens, exercent dans les hôpitaux guyanais. Au sein du système hospitalier, des spécialités de recours ne sont pas assurées et certaines activités de proximité et de recours fonctionnent de manière inégale et fluctuante, du fait de la rotation rapide des personnels.

La prévention est insuffisante, malgré la présence de centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) implantés sur l'ensemble du territoire. La protection maternelle et infantile (PMI) est en grande difficulté. La médecine scolaire déploie des efforts méritoires pour se structurer. D'une manière générale, les acteurs, institutionnels et de terrain, sont insuffisamment coordonnés.

La médecine de ville est très fragile et, quantitativement, très en deçà des besoins de la population, en particulier s'agissant des médecins spécialistes de second recours. Il en va de même pour les professions paramédicales, à l'exception des sages-femmes. Beaucoup de médecins sont isolés et les structures de regroupement peu nombreuses (cinq maisons de santé pluriprofessionnelles – MSP). Seuls quelques médecins libéraux sont installés dans les communes de l'intérieur. Dans ces territoires, il est essentiel que les acteurs présents se coordonnent autour d'un projet territorial de santé au sein de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) [...].



Document 3 Les CDPS de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges deviennent des hôpitaux de proximité

"C'est fait", annonce l'Agence Régionale de Santé de Guyane dans la [Lettre Pro de ce 18 avril 2023](#). Quatre jours auparavant, **Clara de Bort, directrice de l'ARS, a signé l'arrêté officialisant la labellisation des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS)** de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges de l'Oyapock.

Une possibilité d'hospitalisation H24

Les nouveaux hôpitaux de proximité **devraient ouvrir, avec ce nouveau label, en milieu d'année 2023**. L'ouverture sera effectuée par Amandine Papin, directrice générale adjointe du Centre Hospitalier de Cayenne et directrice déléguée aux CDPS. **Cette évolution est accompagnée de financements** correspondants à ce nouveau statut.

Désormais, **les patients pourront être hospitalisés H24**. Avant, ils devaient être transférés dans les hôpitaux du littoral. "*Ils seront aussi dotés d'équipements de radiologie et de biologie qui permettront des diagnostics au plus près des lieux de vie des patients*", note l'agence de santé. Notez que les hôpitaux de proximité n'exercent pas d'activité de chirurgie, ni d'obstétrique.

Plus de 20 000 habitants concernés

De nouveaux hôpitaux, c'est un renforcement de l'offre de soins dans les trois communes concernées. **Cela bénéficiera à 23 000 habitants au total, mais aussi à la population frontalière** qui fréquente ces trois établissements de Saint-Georges, Maripasoula et Grand-Santi.

A eux trois, [les CDPS de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges] réalisaient 80 % des 180 000 consultations et des 3 100 mises en observations des 17 CDPS du territoire chaque année. C'est-à-dire qu'à eux trois, ils ont quatre fois plus d'activité que les 14 CDPS restants.

Des moyens humains et matériels en plus

Les anciens CDPS, désormais devenus hôpitaux de proximité, **sont actuellement en travaux pour être adaptés et mis aux normes d'hospitalisation**. D'ici le mois de mai, des modulaires seront livrés dans les trois communes pour y installer les bureaux, les fonctions support et l'imagerie. Cela représente 200 m² de plus sur chacun des sites.

Quant au personnel, **97 équivalents temps plein sont à recruter cette année**. Il y en a déjà une cinquantaine, notamment des médecins, des sages-femmes, des dentistes et des médiateurs. Plus tard, seront aussi recrutés des aides-soignants, des secrétaires médicaux, des assistants dentaires, des médecins spécialistes et des préparateurs en pharmacie.

Document 4 Les hôpitaux de proximité

Définies par la loi d'organisation et de transformation du système de santé, les missions des hôpitaux de proximité, publics comme privés, constituent le premier niveau de la gradation des soins hospitaliers. Ainsi, ces établissements exercent des missions communes avec d'autres acteurs de leurs territoires : appui aux professionnels du premier recours (médecins, infirmiers, kinés...), maintien à domicile en lien avec les médecins traitants, prévention, continuité des soins.

Les hôpitaux de proximité ont également un périmètre en propre avec :

- des activités obligatoires : médecine, consultations de spécialités complémentaires à l'offre libérale disponible, accès à des plateaux techniques
- des activités optionnelles : médecine d'urgence, centres périnataux de proximité, soins de suite et de réadaptation (SSR), soins palliatifs...

Un hôpital de proximité peut exercer toute activité ou service qui n'est pas exclu (chirurgie et obstétrique), dès que cela répond à un besoin du territoire.

Pour se voir reconnaître hôpitaux de proximité, la labellisation relève d'une démarche volontaire des établissements de santé et d'un engagement à assurer ces missions : c'est pourquoi la pertinence du projet d'établissement relève de l'appréciation du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) concernée.

Document 5 Extrait du PRS Guyane

Orientation stratégique 2	
Organiser des parcours qui répondent aux attentes des guyanais	
<i>Ce que nous allons faire</i>	<i>Quels résultats attendus</i>
<p>Parcours à mettre en œuvre en Guyane</p> <p>Parcours de vie territoire de l'intérieur</p> <p>Parcours de vie parents-enfants</p> <p>Parcours de vie handicap</p> <p>Parcours de vie santé mentale</p> <p>Parcours de santé jeunes</p> <p>Parcours de santé nutrition-santé</p> <p>Parcours de santé cancer</p> <p>Parcours de santé VIH/SIDA</p> <p>Parcours de santé addictions</p> <p>Parcours de soins AVC</p>	<p>Difuser la culture du repérage et élargir le cercle des personnes susceptibles de repérer (place des aidants, des éducateurs, des travailleurs sociaux...)</p> <p>Développer des stratégies de repérage précoce partagées, adaptées aux spécificités locales</p> <p>Coordonner les actions de dépistage et de repérage</p> <p>Faciliter et organiser les coopérations entre les acteurs</p> <p>Inscrire le repérage comme séquence du parcours de santé individualisé dans une logique de continuité, de la prévention aux soins</p> <p>Imaginer des stratégies conjointes interinstitutionnelles de repérage précoce impliquant l'assurance maladie, les collectivités territoriales, l'éducation nationale, les services de santé au travail...</p> <p>Offrir des soins de santé primaire (ou de premier niveau) dans toutes les communes (CDPS, MPS, EMP...)</p> <p>Inscrire l'ETP dans une logique de proximité, au plus près des lieux de vie</p> <p>Accompagner les professionnels dans la mise en place de programmes au plus près des patients dans les zones défavorisées en offre</p> <p>Mettre en place une coordination locale entre les différents dispositifs d'accompagnement et notamment entre ceux de prévention, les expérimentations et les programmes ETP</p> <p>Renforcer la coordination entre les acteurs du dépistage et de l'accompagnement des 0-6 ans</p> <p>Accompagner les 14-25 ans dans la construction et la réalisation d'un parcours adapté</p> <p>Anticiper les conséquences du vieillissement et adapter les accompagnements</p> <p>Favoriser une prise en charge précoce adaptée et favoriser l'accès à la prise en charge médico psycho sociale notamment sur les territoires de l'intérieur</p> <p>Développer l'inclusion scolaire</p> <p>Favoriser l'insertion professionnelle</p> <p>Développer une offre diversifiée de logements adaptés</p> <p>Favoriser l'accès aux activités qui permettent de construire du lien social</p>
<p>Organiser les dynamiques territoriales autour des parcours</p>	<p>Repérer sur chaque territoire d'actions les initiatives locales fédérant et intégrant les acteurs sur les problématiques prioritaires de santé en cohérence avec le PRS</p> <p>Susciter les dynamiques locales dans les territoires où les besoins existent mais pas les acteurs-moteurs</p> <p>Suivre les projets locaux à partir des instances de gouvernance locales</p> <p>Informar le Conseil Territorial de Santé pour mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et coordonner au niveau départemental les politiques publiques</p> <p>Renforcer les compétences psychosociales des personnes et le pouvoir d'agir des personnes</p> <p>Développer une démarche renforcée de prévention et de promotion de la santé auprès des populations les plus vulnérables</p> <p>Former les professionnels au repérage des besoins en santé des personnes</p> <p>Favoriser le partage entre pairs</p>
<p>Consolider la démarche de prévention et de promotion de la santé des personnes les plus éloignées</p>	<p>Permettre un accès aux soins primaires à tous les guyanais</p> <p>Et faciliter l'accompagnement des maladies chroniques, l'accès aux traitements, aux spécialistes...</p> <p>Assurer la continuité des parcours de vie aux âgées charnières</p> <p>Garantir l'accès à un panier de soins et de services pour faciliter l'inclusion des personnes</p>

200 professionnels de santé au service des 50 000 patients du territoire



Une forte dynamique d'activité

69 000 consultations
+ 6% en médecine générale,
+37 % spécialités médicales et chirurgicales
+ 10 % gynéco obstétrique

+ de 450 actions de santé publique sur le territoire, la création d'une équipe expérimentale sur les métaux lourds à Camopi/Trois Sauts et **une coopération internationale avec le Brésil** : projet Oyapock Coopération Santé



pre 2022 Intervention buccodentaire à Bov Kondé (Grand Santi



Relocalisation du CDPS de Camopi

Une amélioration continue des infrastructures

Locaux, équipements, sécurité énergétique, logements, transports, coopération PMI

Un défi logistique quotidien et une réactivité face aux crises

Pont arien depuis/vers Maripasoula, gestion des crues, des pics épidémiques





L'ouverture de 3 Hôpitaux de proximité à Saint-Georges , Maripasoula et Grand Santi

Le démarrage de la construction du nouveau CDPS de Papaïchton et de la Maison Hospitalière



Et sur tout le territoire : le renforcement de la santé publique, de la médiation en santé et des missions de spécialité (pédiatrie, gynécologie, infectiologie, dentaire, ophtalmologie, diabétologie, médecine interne, urologie..)

CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE 16 Centres de santé



+ 115 ETP en 2023 pour un total de 274 ETP



Un budget de 28 M€ en augmentation de 30 %